

Quel impact d'un décalage de l'indexation des pensions de retraites ?

Pierre Madec, OFCE, Sciences Po.

Le 2 octobre dernier, le Premier Ministre a annoncé un décalage de 6 mois de la revalorisation des pensions de retraites de base. Alors que celles-ci devaient augmenter de 2,1% en janvier 2025, elles ne seraient revalorisées qu'en juillet 2025.

Première publication : 4 octobre 2024

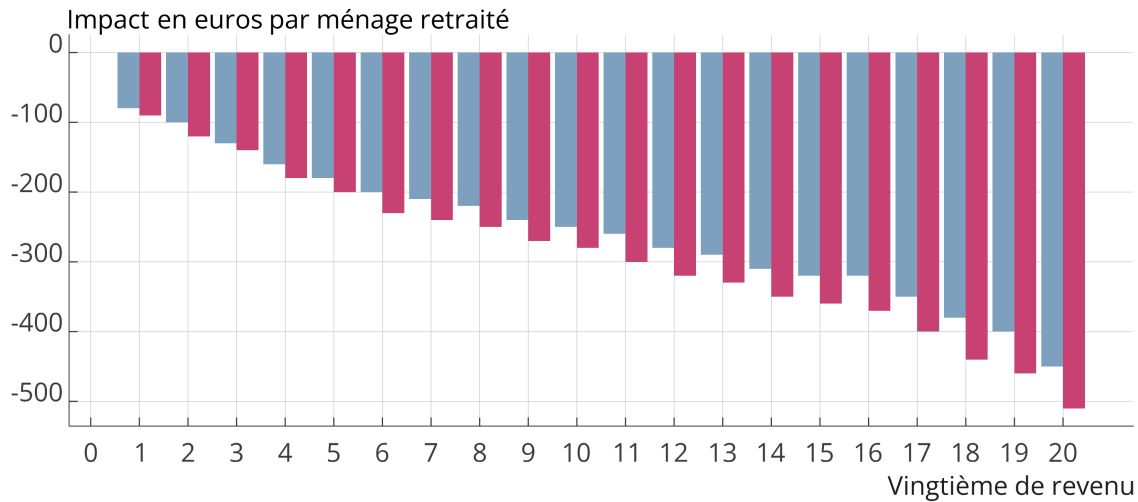
Quel impact d'un décalage de l'indexation des pensions de retraites ?

Pierre Madec

Le 2 octobre dernier, le Premier Ministre a annoncé un décalage de 6 mois de la revalorisation des pensions de retraites de base. Alors que celles-ci devaient augmenter de 2,1% en janvier 2025¹, elles ne seraient revalorisées qu'en juillet 2025. A l'aide du modèle de micro-simulation Ines, développé conjointement par l'Insee, la Drees et la Cnaf, et dont la dernière version reproduit la législation socio fiscale de 2022, nous simulons les effets budgétaires et redistributifs d'une telle mesure.

¹Les pensions de retraites sont usuellement indexées en janvier de l'année N+1 sur l'inflation hors tabac observée en année N. En 2024, elle devrait s'établir selon les prévisions à 2,1%, et devrait en 2025 ralentir aux alentours de 1,8%.

Figure 1: Effets pour les ménages retraités par vingtième de niveau de vie
En euros par ménage retraité



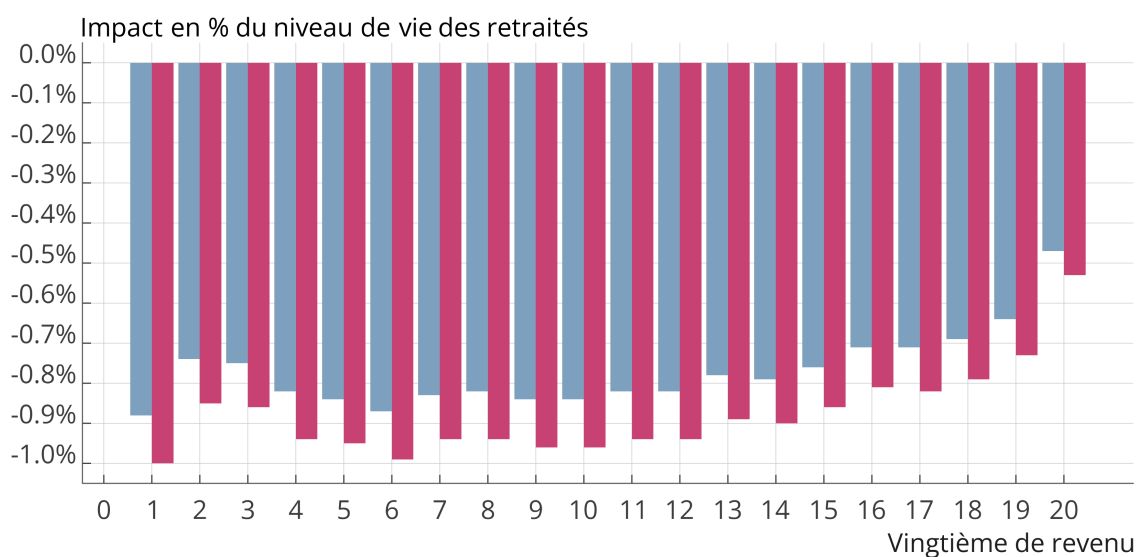
Unité de mesure ■ Revalorisation de 2,1% en juillet 2025 ■ Revalorisation de 1,8% en juillet 2025

Champs: France métropolitaine, ménages comptant au moins un ménage retraité.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2020 (actuel modèle Ines 2022, calculs OFCE.

Lecture : Les ménages comptant au moins un retraité et appartenant au 5% de ménages les plus riches verraient leur revenu disponible amputé de 450 euros par an en cas d'indexation des pensions de 2,1% en juillet 2025 et de 510 euros en cas d'indexation de 1,8%.

En % du niveau de vie des retraités



Unité de mesure ■ Revalorisation de 2,1% en juillet 2025 ■ Revalorisation de 1,8% en juillet 2025

Champs: France métropolitaine, ménages comptant au moins un ménage retraité.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2020 (actuel modèle Ines 2022, calculs OFCE.

Lecture : Les ménages comptant au moins un retraité et appartenant au 5% de ménages les plus riches verraient leur revenu disponible amputé de 0,5% en cas d'indexation des pensions en ju

Nous simulons ici deux mesures. La première consiste au simple décalage de l'indexation de 2,1% prévue en janvier 2025 à juillet 2025 pour l'ensemble des bénéficiaires d'une pension de retraite. Les économies budgétaires à attendre de cette mesure seraient de l'ordre de **3,4 milliards d'euros** une fois pris en compte le manque à gagner fiscal lié à l'imposition des revenus (IR, CSG, ...).

Nous simulons également une indexation des pensions de retraite de base en juillet 2025 non pas sur l'inflation attendue pour 2024 mais sur celle prévue pour 2025 soit 1,8%. Cette mesure semble à l'heure actuelle celle privilégiée par le gouvernement. Elle permettrait des **économies budgétaires de l'ordre 3,9 milliards d'euros** selon nos estimations.

Les pertes attendues sont sans surprise croissantes avec le niveau de vie des ménages retraités. Elles seraient en moyenne de l'ordre de **300 euros par an pour les retraités ayant un niveau de vie proche du niveau de vie médian** et atteindraient 450 à 510 euros, selon le scénario, pour les ménages retraités appartenant aux 5% de ménages les plus aisés (le dernier vingtième).

Rapportées au niveau de vie, les pertes devraient s'établir entre 0,8% et 1% du niveau de vie des ménages retraités selon l'indexation choisie. Les pensions de retraites de base pesant moins dans le revenu disponible des retraités les plus aisés, plus nombreux à percevoir à la fois des retraites complémentaires mais aussi des revenus du patrimoine, l'impact du décalage d'indexation serait moindre pour les retraités appartenant au 10% les plus riches.

Il est à noter que sauf à un nouveau décalage de revalorisation ou à une sous indexation des pensions de retraites en janvier 2026, les économies budgétaires attendues de la mesure devraient être circonscrites à l'année 2025.